

Le 4 mai 1911, Woluwe - St Pierre.

Cher Monsieur Peano,

Contrat d'abonnement

J'ai bien reçu votre honorée du 28 avril, dont je vous remercie. La formule de contrat que vous avez la bonté de me proposer me donne à peu près satisfaction. Mais j'y trouve encore une lacune que je voudrais bien combler.

Vous dites que les abonnés de Lingua Internationale pourront se faire membres de l'Academia en payant le supplément de 5 ou 6 francs. Vous ajoutez que cela sauvegarde mes intérêts. Ceci est vrai pour une année seulement. En effet, lorsqu'un de mes abonnés deviendra membre de l'Academia, je conserverai la 1^{ère} année le prix intégral de l'abonnement, mais l'année suivante je n'en toucherai plus que la moitié. Il résulte de là que plus je réclamerai à convaincre les abonnés à adhérer à l'Academia, plus je perdrai d'abonnements (tout au moins la moitié de ceux-ci). J'aurai donc intérêt à ne pas conseiller à mes abonnés à se faire inscrire à l'Academia. Ceci constitue certainement un défaut grave du contrat.

Il y aurait-il pas moyen de dire que les abonnés de Lingua Internationale qui deviennent membres de l'Academia, celle-ci me payera toujours le prix intégral de l'abonnement. Le contrat deviendrait alors le suivant :

1^o M. Peano abonne tous les membres de l'Academia à la revue Lingua Internationale, et ce au prix réduit de 50%.

2^o Les abonnés de Lingua Internationale pourront se faire membres de l'Academia en payant à celle-ci le supplément de 5 à 6 frs, constituant la différence entre le montant de la cotisation et le prix de l'abonnement à la revue. Pour ces membres l'Academia payera toujours le prix intégral (non réduit) de l'abonnement. [Ceci pour ne pas enlever à la revue ses abonnés, pour l'obtention desquels elle s'impose des dépenses assez lourdes, et pour encourager la revue à procurer des membres à l'Academia, sans nuire à ses propres intérêts].

3^o Une page de chaque numéro de Lingua Internationale est mise à la disposition de l'Academia. La revue est autorisée à porter le titre de : organo de Academia pro Interlingua. Elle conserve pleine liberté de discussion, mais s'interdit toute attaque contre les membres de l'Academia.

X

Si nous concluons un contrat, il entre dans mes intentions :
1^o d'adopter comme base de discussion la langue officielle de l'Académie, en usant seulement des licences permises par l'Académie. J'abandonnerais donc mon projecto personnel.
2^o de n'accepter, autant que possible, dans mon journal que des articles écrits dans la langue de l'Académie (Je ne suis pas tenu à être aussi libéral que vous).

3^o de diriger les discussions de mon journal dans le sens des bureaux de l'Académie. Je me mettrai d'accord avec vous concernant la marche à suivre.

X

Je voudrais organiser dans ma revue une discussion libre et gratuite. Ceci n'est possible que si la discussion est réglementée. Il est impossible de tout insérer. Je compte adopter le règlement suivant :

1^o Insérer gratuitement toute réponse faite à une question déterminée qui est mise en discussion, pourvu que leur auteur consente à ce que la réponse soit traduite dans la langue de l'Académie et, si elle est très longue, elle, soit abrégée ~~que l'épique de peu d'espace dont je dispose~~ gérée autant que possible.

2^o Faire payer à 5 frs la page tout article ne répondant pas à la question ou écrit dans une langue contraire aux principes de l'Académie. Si on veut propager une langue personnelle, en opposition avec les principes de l'Académie, on n'a qu'à payer; nous ne pouvons pas payer nous-mêmes les frais d'une propagande dirigée contre nous. Il ne faut pas encourager les langues ~~personnelles~~ ^{qui s'opposent} ~~qui s'opposent~~ ^{chacune} ~~qui s'opposent~~ ^{voient} et qui détruisent l'unité de ~~notre~~ ^{notre} œuvre.

X

Je ne désire pas avoir le titre de historien ou vice-historien. Je n'aime pas les fonctions honorifiques; je désire rester un travailleur libre, mais mis aux ~~reglements~~ ^{reglements} admis. - Vous me faites entrevoir que je pourrais devenir un jour votre successeur comme directeur de l'Académie. Jamais je n'accepterai cette charge que j'estime trop lourde pour mes épaules. Je n'ai aucune des capacités qu'il faut pour diriger une Académie. Jamais je n'accepterai de vous succéder; je vous le jure; je ne veux pas de cette fonction. Je souhaite que ce soit toujours vous qui restiez directeur. Je crains que tout autre ne détruise l'œuvre entreprise par vous. Vous seul les comprenez et pouvez la mener à bonne fin. Moi je suis un simple idéaliste, un chercheur qui ne désire que résoudre un problème qui me tourmente. Seule l'idée me domine. Je lui sacrifie tout. Je ne vis que pour l'idée. Honneurs, argent, vie sociale, tout m'est indifférent, profondément indifférent. Pour l'idée j'ai décidé de négliger complètement mes affaires; j'abandonne de plus en plus mon école. Bien que n'étant pas riche, j'ai de quoi vivre tranquillement (je n'ai aucun besoin) et je veux consacrer tout mon temps et tous mes moyens à l'idée de la L. J.

Voire tout dévoué,

J. Neesbrouck

i Woluwe St. Pierre
près Bruxelles
(Belgique)

J'ai reçu aussi votre lettre du 1^{er} Mai et la preuve de discussions, que j'ai lue avec beaucoup de plaisir. Je vous enverrai encore demain et vous remerciei alors l'épave. Je suis entièrement d'accord avec vous. —